



Info-Alerte n° 2220 du 9 septembre 2020



## LA POSTE ne s'empresse pas

La distribution postale de la presse fait l'objet d'un accord professionnel spécifique visant à fixer les tarifs et les délais d'acheminement.

En matière de presse quotidienne l'objectif est une distribution de 48 heures. Curieusement LA POSTE a du mal à tenir le délai d'une distribution à J + 1 promise pour tout courrier prioritaire.

Dans la pratique la situation peut se dégrader en fonction des jours de la semaine.

Un correspondant du Réseau anti-arnaques le confirme en insistant sur le fait que les problèmes semblent spécialement concerner les journaux expédiés le vendredi et le samedi : il n'est pas rare pour lui de recevoir ces deux numéros, ainsi que le numéro du lundi, le mercredi !

Si vous rencontrez de telles difficultés il convient bien évidemment de saisir le service clients de LA POSTE (en établissant votre relevé des réceptions : date d'expédition et date de réception), mais aussi d'en informer le service abonnements des revues concernées qui sera à même de revendiquer auprès de LA POSTE une légitime qualité de service.



**INFO-ALERTE** est une mise en garde hebdomadaire diffusée par le :  
**Réseau anti-arnaques, association partenaire de l'UFC-Que Choisir**  
BP 40179 – 79205 PARTHENAY cedex  
(contact@arnaques-infos.org) - Site : [www.arnaques-infos.org](http://www.arnaques-infos.org)  
SIRET : 503 805 657 00049

Reproduction autorisée sous réserve de mentionner l'origine.

Directeur de la publication :

**Pascal TONNERRE** (president@arnaques-infos.org)